

Feuille de route pour la Guinée

promouvoir la protection des
travailleurs migrants et pour
un recrutement juste

Un produit du projet MADE Afrique de l'Ouest

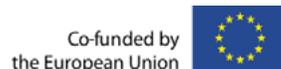


Table des matières

Aperçu du projet	3
Introduction au document	4
Récapitulatif	5
Analyse situationnelle de la migration de travail en Guinée	6
Objectifs	7
● Formaliser les systèmes en créant et en soutenant des cadres sur la migration de la main-d'œuvre et le recrutement éthique	8
● Renforcer les capacités et la coopération des acteurs grâce à des cadres multipartites	11
● Lutter contre les mauvais traitements et l'exploitation des migrants dans le cadre du recrutement frauduleux	15
● Associer les acteurs nationaux et les collectivités locales aux aspects de migration de travail sûre et de trafic d'êtres humains	20
● Renforcer les services de protection, d'informations de soutien pour les travailleurs migrants et victimes de mauvais traitements et d'exploitation	24
Remerciements	29
Bibliographie	30

Acronyms

ADES : Association pour le Développement Économique et Social

AFFORD : African Foundation for Development

CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CMS : Centre for Migration Studies

CNLTPPA : Comité National de Lutte contre la Traite des Personnes et des Pratiques Assimilées

CONABEM : Le Conseil National des Bureaux et Entreprises de Travail Temporaire au Mali

DIADEM : Diaspora Développement Education Migration

ERIN : Européen Réintégration Network

FMM West Africa : Free Movement of Persons and Migration West Africa

FORIM : Forum des Organisations Internationales Issues de la Migration

ICMC Europe : International Catholic Migration Commission Europe

MADE : Migrations et Développement, Partenariat pour une Gouvernance des Migrations et de la Mobilité Basée sur les Droits

MENOM : Media Network on Migration Foundation

ODD : Objectifs de Développement Durable

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations

OIT : Organisation Internationale du Travail

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisme des Nations Unies

ONUDC : Office Des Nations Unies contre la Drogue et le Crime

OSC : Organisation de la Société Civile

RAJ-GUI : Réseau Afrique Jeunesse de Guinée

UE : Union Européenne

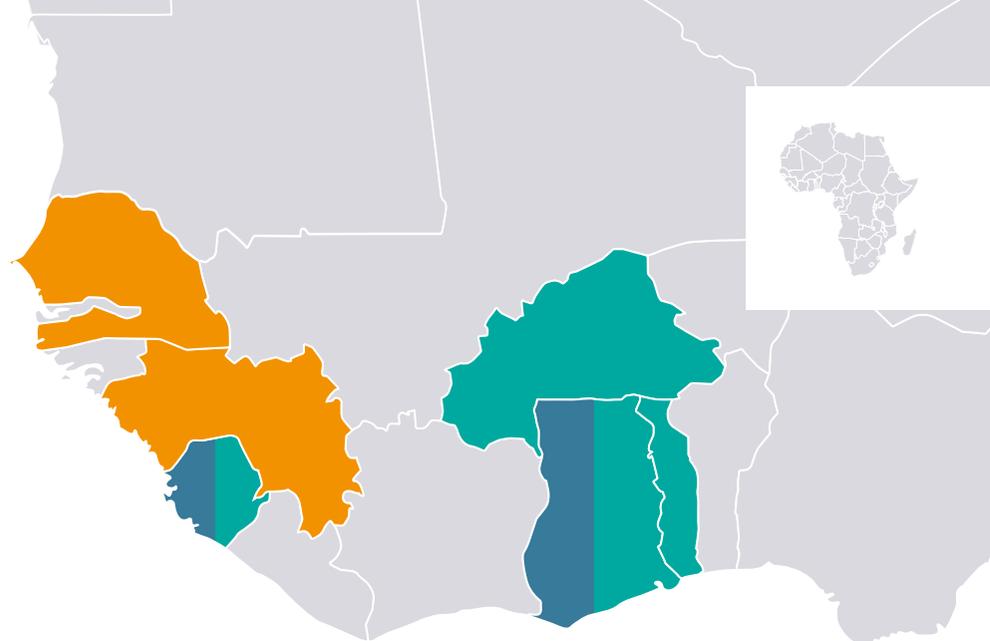
UNSA : Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal



Aperçu du projet

MADE Afrique de l'Ouest

La présente feuille de route s'inscrit dans le cadre du projet « Afrique de l'Ouest – Migrations et Développement, Partenariat pour une gouvernance des migrations et de la mobilité basée sur les droits » ou MADE Afrique de l'Ouest, qui est financé par la Commission européenne. Lancé par AFFORD (African Foundation for Development), le Centre pour les Etudes sur la Migration (Université du Ghana), le FORIM (Forum des Organisations Internationales Issues de la Migration) et ICMC Europe (International Catholic Migration Commission), MADE Afrique de l'Ouest a pour objectif général de promouvoir la bonne gouvernance des migrations et de la mobilité, ainsi que la protection des droits des migrants et migrantes dans l'espace CEDEAO, en vue d'accroître les bénéfices de la migration et de la mobilité sur le développement. Cet objectif est réalisé à travers un travail approfondi de trois ans (2017-2020) sur 6 pays pilotes avec les piliers suivants :



01

Ghana, Sierra Leone

Améliorer la mobilité intra-régionale par la mise en œuvre du Protocole de libre circulation de la CEDEAO.

Mis en œuvre par le Center for Migration Studies (Université du Ghana)

02

Sénégal, Guinée

Le respect des droits des travailleurs/ euses migrant.e.s et recrutement éthique du travail.

Mis en œuvre par ICMC Europe (International Catholic Migration Commission)

03

Ghana, Sierra Leone, Burkina Faso, Togo

La maximisation de la contribution des diasporas et des migrant.e.s en faveur du développement des pays d'origine.

Mis en œuvre par AFFORD (African Foundation for Development) et le FORIM (Forum des Organisations Internationales Issues de la Migration)

MADE Afrique de l'Ouest

Introduction au document

Ce document constitue un plan d'action participatif pour la protection des travailleurs migrants guinéens à la recherche d'un emploi à l'extérieur et au sein de la région CEDEAO (Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest), et le recrutement juste et éthique. Il est le résultat du travail d'ICMC Europe, dans le cadre du projet MADE Afrique de l'Ouest, cofinancé par la Commission européenne.

Méthodologie

- Ce plan d'action a été élaboré progressivement, suite aux réflexions et des recommandations formulées lors de trois réunions rassemblant de multiples acteurs, ainsi que deux ateliers de formation qui ont eu lieu entre 2018 et 2019 au Sénégal et en Guinée.¹
- Ces réunions ont permis de rassembler des acteurs gouvernementaux (autorités locales et nationales, acteurs inter-gouvernementaux, ministères), des acteurs régionaux, des représentants de la société civile (chercheurs universitaires, syndicats, ONGs), des représentants d'organisations internationales (OIM, UE, OIT, ONUDC), des responsables communautaires, des médias et d'autres acteurs qui ont tous été impliqués à un stade ou un autre dans l'élaboration du document.

- Par conséquent, ces réunions ont opté pour une approche décentralisée. Elles ont également permis le partage de bonnes pratiques entre toutes les parties prenantes, y compris les représentants régionaux.
- Ce plan d'action est également guidé par les résultats d'un rapport de recherche sur les liens entre recrutement illégal, traite des migrants et trafic d'êtres humains.²

Ce document prend pour cadre de référence les instruments internationaux de protection des droits humains et le Pacte mondial sur les migrations. Il est complété par **le rapport** de recherche de MADE Afrique de l'Ouest concernant les Objectifs de développement durable [de l'ONU] relatifs à la migration. Les participants au projet de MADE Afrique de l'Ouest qui ont travaillé sur ce plan d'action ont utilisé le même échéancier de mise en application, c'est-à-dire 2030. Ce plan d'action prend également en considération les nombreux autres projets qui ont trait à la migration dans ce contexte et qui luttent contre le trafic d'êtres humains.

Ce plan d'action fait écho à la déclaration politique des États membres, en lien avec le Processus de Rabat adopté à Marrakech le 2 mai 2018,³ dans le sens où il constitue une réponse et un engagement des acteurs de la société civile du Sud aux problématiques soulevées par le Processus de Rabat. Ce plan d'action s'inspire également des Principes généraux et des directives opérationnelles de l'Organisation Internationale du Travail concernant le recrutement équitable.

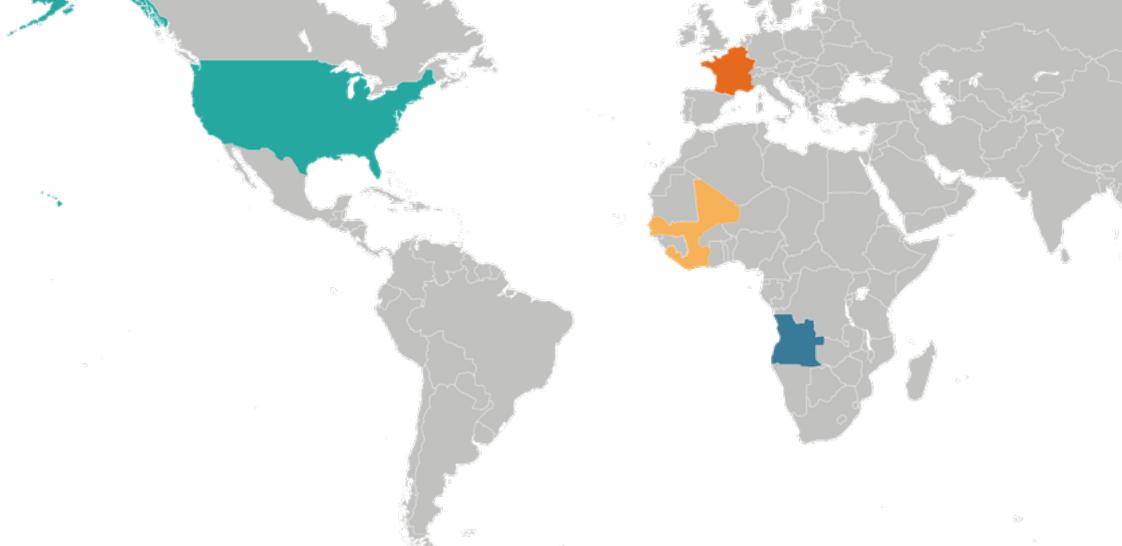


Guinée

Récapitulatif

- La Guinée compte un grand nombre d'émigrants, dont une grande partie emprunte les voies irrégulières ou se tournent vers des passeurs pour des raisons économiques ;
- La protection des travailleurs migrants contre les pratiques de recrutement frauduleuses peut éviter aux migrants guinéens d'être exploités et maltraités par les trafiquants et les passeurs ;
- Les politiques de la Guinée en matière de protection des migrants dans le cadre de l'emploi nécessitent d'être davantage développées. Un cadre multi-intervenants sera impératif pour surmonter les obstacles structurels.

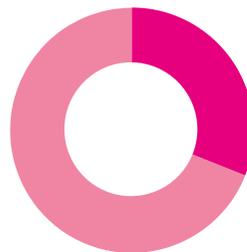
ODD 8.7 : Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.



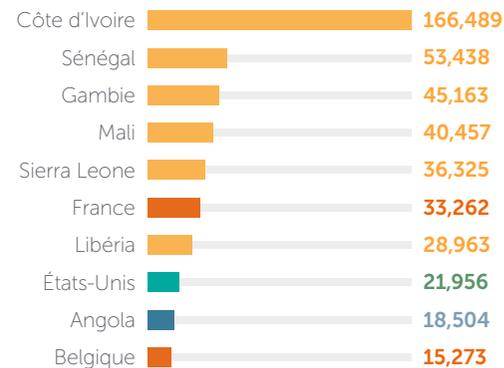
Répartition des condamnations pour trafic (55) en 2018⁴

31%
pour
recrutement
frauduleux

69%
pour trafic
sexuel



Principales destinations des migrants de départ de Guinée⁵



*Les données à disposition sont estimatives et probablement inférieures aux chiffres réels.



Guinée

Analyse situationnelle de la migration de travail en Guinée

La Guinée est principalement un pays de transit et de provenance sur le plan de la migration. Le nombre de migrants irréguliers a augmenté depuis 2004, faute de possibilités de migrer légalement. Cinquante-cinq pour cent des Guinéens vivent sous le seuil de pauvreté.⁶ La pauvreté et le manque de formation, surtout chez les enfants et les jeunes en zone rurale, sont les principaux motifs d'émigration.

Les Guinéens qui tentent leur chance à l'étranger risquent l'exploitation dans le cadre du travail, pendant le voyage ou à l'arrivée à destination. Le recrutement passe par des réseaux et des chaînes d'intermédiaires, le plus souvent en vue de la migration de travail ou du trafic. Même si certains de ces réseaux peuvent mener à un travail régulier et éthique, la plupart est contrôlé par des passeurs actifs au sein de réseaux horizontaux faiblement structurés ou par des trafiquants opérant par le biais de réseaux mieux organisés, notamment en Afrique du Nord et au Moyen Orient.

Le recrutement peut mener à de mauvais traitements et au trafic d'êtres humains par la force, la fraude, la coercition et la servitude pour dette. Le phénomène est répandu dans la région de la CEDEAO. Par exemple, il arrive souvent que des garçons guinéens soient envoyés travailler au Sénégal ou au Mali pour y suivre l'enseignement coranique (Talibés) et y soient contraints à la mendicité ; les filles et les femmes sont soumises à la servitude domestique et à l'exploitation sexuelle dans des pays comme

le Nigeria, la Côte d'Ivoire, le Benin et le Sénégal. Le trafic d'êtres humains pour le travail amène aussi les Guinéens jusqu'en Europe et au Moyen-Orient.

Les familles et les communautés voient l'émigration comme une source de préoccupation, car elle peut avoir des conséquences négatives pour ceux qui partent comme pour ceux qui restent.⁷ Les Guinéens ignorent pour la plupart les risques du voyage et du trafic, notamment quand leur périple vise des pays extérieurs à la région d'Afrique de l'Ouest.

Au contraire des pays comme le Sénégal, la Guinée n'a guère d'expérience dans le domaine des systèmes de migration légale. Les autorités nationales n'ont pas encore pris de mesures exhaustives afin de réglementer la migration de travail (par exemple en matière d'adéquation des compétences). Des initiatives ont récemment été prises pour améliorer le cadre légal et institutionnel du pays dans le domaine de la migration, mais l'objectif nécessite davantage de coordination, de capital financier et humain et de développement des capacités. Sachant que les mauvais traitements et l'exploitation des migrants dans le cadre de leur recrutement ont une dimension à la fois régionale (au sein de la CEDEAO) et transnationale, il est impératif que ces actions soient abordées aux niveaux international, sous-régional, national et local.

Guinée

Objectifs

Les objectifs suivants sont directement en ligne avec les Objectifs de Développement Durable 8.7.

01

Formaliser les systèmes en créant et en soutenant des cadres sur la migration de la main-d'œuvre et le recrutement éthique

02

Renforcer les capacités et la coopération des acteurs grâce à des cadres multipartites

03

Lutter contre les mauvais traitements et l'exploitation des migrants dans le cadre du recrutement frauduleux

04

Associer les acteurs nationaux et les collectivités locales aux aspects de migration de travail sûre et de trafic d'êtres humains

05

Renforcer les services de protection, d'informations de soutien pour les travailleurs migrants et victimes de mauvais traitements et d'exploitation



OBJECTIF 01

Formaliser les systèmes en créant et en soutenant des cadres sur la migration de la main-d'œuvre et le recrutement éthique

DIAGNOSTIC

La Guinée vient de mettre en chantier des cadres juridiques et institutionnels nationaux pour lutter contre le trafic d'êtres humains et améliorer le recrutement de main-d'œuvre. Pourtant, la législation nationale sur les pratiques de recrutement est presque inexistante et les instruments juridiques internationaux ne sont pas tous ratifiés. Afin de soutenir ces premiers travaux, la Guinée doit surmonter des défis structurels tels que le renforcement des capacités et le déficit de coordination entre acteurs. De plus, les cadres doivent tenir compte des réalités de la migration transnationale. 72 % des migrants en Afrique de l'Ouest se déplacent principalement dans la région et les voies légales de migration pour le travail, les études ou le regroupement familial hors CEDEAO sont extrêmement limitées.⁸ Une meilleure disponibilité des voies de migration légales est l'un des meilleurs moyens de développer une approche de la migration de travail propice à une migration sûre et ordonnée et garantissant les droits des travailleurs.



Progrès réalisés

Réalisés par des partenaires MADE Afrique de l'Ouest et hors MADE Afrique de l'Ouest

INITIATIVES →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Ratification de la Convention 189 de l'OIT (relative aux travailleurs migrants)</p> <p>Guinée, 2017</p>	<p>Décideurs politiques guinéens</p>	<p>La Guinée a accepté de protéger les droits des travailleurs domestiques migrants, y compris l'abolition du travail forcé et la protection contre toute forme de mauvais traitements.</p>
<p>Premiers développements d'une politique nationale de migration en Guinée</p> <p>Guinée, 2018</p>	<p>Décideurs politiques guinéens et autorités, organisations internationales, bailleurs de fonds</p>	<p>C'est pour les OSC une bonne occasion de faire aborder le sujet. Les parties prenantes peuvent faire pression pendant l'élaboration, ce qui peut promouvoir la protection et l'assistance aux victimes de la traite, aux victimes du trafic d'êtres humains et aux travailleurs migrants.</p>
<p>Plan d'Action de Plaidoyer pour la Lutte contre la Traite des Personnes à des Fins de Travail Forcé à l'extérieur</p> <p>Guinée, Ans 2018-2022</p>	<p>Décideurs politiques guinéens, CNLTPPA, organisations internationales, bailleurs de fonds</p>	<p>Remplace le "Plan d'action national de lutte contre la traite des personnes" de 2009-2013 qui n'a pas été renouvelé. L'objectif principal du plan d'action est de créer un cadre pour prévenir la traite des êtres humains à des fins de travail forcé.</p>

MESSAGE CLÉ

Il faut non seulement disposer de cadres juridiques et institutionnels complets pour la protection des travailleurs migrants, mais aussi doter les acteurs des connaissances, des données, de la formation et des ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Ratifier et mettre en œuvre des instruments juridiques tels que les conventions de l'OIT sur la protection des migrants et l'approche commune de la CEDEAO sur les migrations (2008).</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités guinéennes, organisations de la société civile, représentants CEDEAO</p>	<p>Des cadres de protection des travailleurs migrants, la réglementation des agences de recrutement privées et le recrutement éthique selon les normes internationales protégeront les migrants et favoriseront une migration légale et éthique.</p>
<p>Adopter et mettre en œuvre des réglementations nationales sur le recrutement, notamment les annonces, la sélection, le transport, le placement et le retour le cas échéant.</p> <p>Long terme</p>	<p>Ministères, organisations de la société civile, représentants du gouvernement, employeurs, OIM, migrants et communautés</p>	<p>Amélioration du respect des normes de travail, du recrutement et des mécanismes de protection des migrants tout au long du processus de migration.</p>
<p>Développer des voies de migration légale plus durables, incluant tous les niveaux de compétences, avec les partenaires européens et le secteur privé, et faciliter les procédures de délivrance des visas.</p> <p>Long terme</p>	<p>Autorités guinéennes, décideurs politiques UE, employeurs, secteur privé, société civile, migrants et communautés</p>	<p>La réduction des obstacles à l'immigration légale entraînera une diminution des stratégies d'immigration risquées et dangereuses.</p>

EXEMPLES

- FMM West Africa : C'est projet qui vise à soutenir le dialogue sur la migration de main d'œuvre dans les États membres de la CEDEAO et la Mauritanie à travers le Forum régional de dialogue social tripartite, tout en venant en aide à la Commission de la CEDEAO pour promouvoir l'harmonisation des législations du travail et à améliorer la gouvernance de la mobilité du travail et des compétences dans la région. Soutenir l'harmonisation des politiques de reconnaissance des qualifications. Construire les capacités de la CEDEAO dans l'élaboration de politiques sur les migrations de main-d'œuvre et collecte et gestion des données sur les migrations de main-d'oeuvr.**

Site web: <https://immwestafrica.org/wp-content/uploads/2017/02/en-labour.pdf>



OBJECTIF 02

Renforcer les capacités et la coopération des acteurs grâce à des cadres multipartites

DIAGNOSTIC

Cet objectif est une condition essentielle pour les actions visant à protéger les travailleurs migrants contre les pratiques de recrutement frauduleuses, les mauvais traitements et l'exploitation. Des mesures spécifiques découlant de ce cadre de coopération pour mettre en œuvre la protection des travailleurs migrants et s'occuper de ceux qui sont maltraités et exploités sont mentionnées à l'objectif 3-5. Les cadres de gouvernance à plusieurs niveaux doivent être structurés et renforcés, au travers d'une approche des programmes et des interventions centrée sur la personne. Des investissements à plus long terme et le renforcement des capacités de ces cadres sont essentiels, car la Guinée découvre encore ce domaine. Ils sont particulièrement nécessaires en termes de capital financier, humain et de formations. Les responsabilités et les actions liées à la migration de la main-d'œuvre, à la protection des migrants et au recrutement sont dispersées entre différents ministères et parties prenantes, avec une coordination et une collaboration limitées. Le renforcement des cadres législatifs, la mise en œuvre et la coordination entre intervenants par un soutien organisationnel, structurel et financier restent essentiels pour la protection des migrants, aujourd'hui et à l'avenir. De tels cadres doivent être mis en œuvre au niveau national et décentralisé en tant que plate-forme pour une grande variété d'acteurs.



Progrès réalisés

Réalisés par des partenaires MADE Afrique de l'Ouest et hors MADE Afrique de l'Ouest

INITIATIVES →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Le Comité National de Lutte contre la Traite des Personnes et des Pratiques Assimilées (CNLTPPA)⁹</p> <p>Guinée, représentations dans les bureaux de police locaux, 2017</p>	<p>Institutions guinéennes, ministères, organisations de la société civile et autres</p>	<p>Élaboration d'un organe intergouvernemental multipartite doté des mandats suivants : création d'un plan d'action, collecte et diffusion d'informations sur le trafic d'êtres humains et le trafic de migrants et sensibilisation à la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants</p>
<p>Réunions multipartites MADE Afrique de l'Ouest et formations dans les pays</p> <p>Guinée et Sénégal, 2018–2019</p>	<p>ONGs et organisations locales, régionales, nationales et internationales, organisations de la société civile, gouvernements, ministères, ambassades, délégation de l'UE, syndicats (UNSAS), universitaires, organisations internationales, participants ayant vécu la migration</p>	<p>Ces réunions ont rassemblé un large éventail de parties prenantes (119), issues de divers domaines et les pays. Elles ont permis de créer des bases communes et ont fourni une plate-forme d'échange pour que la Guinée s'attelle à la définition d'une feuille de route pour l'action future.</p>



Image de la formation régionale multipartite à Dakar au Sénégal, du 9 au 13 avril 2019

Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>S'appuyer sur le dialogue multipartite et les réunions de coordination de MADE Afrique de l'Ouest, en vue de contributions continues aux cadres juridiques et d'assurer la complémentarité des interventions.</p> <p>Court terme</p>	<p>Autorités guinéennes, autorités locales et dirigeants communautaires, organisations de la société civile, organisations internationales, secteur privé, médias, bailleurs de fonds, migrants et communautés</p>	<p>La gouvernance des migrations sera rendue plus inclusive et mieux adaptée aux besoins.</p>
<p>Affecter des ressources financières et humaines aux institutions pour qu'elles puissent mener à bien leurs activités et remplir leur mandat.</p> <p>Court terme</p>	<p>Autorités guinéennes, bailleurs de fonds, organisations internationales, organisations de la société civile</p>	<p>Les institutions disposeront de ressources suffisantes pour mettre en œuvre leurs activités telles qu'elles ont été conçues, ce qui favorisera la protection des migrants.</p>
<p>Créer des cadres multipartites régionaux, et décentralisés durables afin de co-concevoir et de mettre en œuvre des programmes de protection des migrants.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités décentralisées guinéennes, régions, autorités locales, organisations de la société civile, organisations internationales, bailleurs de fonds, migrants et communautés</p>	<p>Les interventions seront conçues et mises en œuvre compte tenu des contextes et des besoins régionaux/locaux.</p>

EXEMPLES

- CONABEM : Mali-** CONABEM qui regroupe environ une cinquantaine de bureaux de recrutement. Ils sont souvent sollicités pour le recrutement et la mise à disposition (intérim) de la main d'œuvre migrante. Le CONABEM est une expérience unique dans l'espace CEDEAO francophone, la réglementation des sociétés privées de recrutement, de placement et d'intérim, mais aussi leur fédération en association patronale est un bon exemple à suivre par les autres Etats de la sous-région Ouest Africaine.
- RAJ-GUI : Guinée-** Le RAJ-GUI, qui à la base est une organisation de jeunesse guinéenne, a en 2015-2016 mis en place à tous les postes frontières officiels des centres d'informations sur la migration visant à informer les candidats aux voyages de leurs droits et devoirs et les alerter sur les risques et arnaques. Ce réseau participe aux

Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Établir des échanges de bonnes pratiques avec le secteur privé dans la région de la CEDEAO, y compris la promotion de normes de travail telles que des codes de conduite pour les employeurs.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités guinéennes, organisations de la société civile, employeurs, secteur privé, organisations internationales, bailleurs de fonds</p>	<p>Les pratiques des employeurs, telles que le recrutement et les conditions de travail, seront améliorées et la mobilité régionale et l'emploi seront encouragés.</p>
<p>Veiller à ce que les interventions tiennent compte des besoins des enfants et des femmes, en adaptant les services et le matériel et en protection de l'enfance.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités guinéennes, organisations internationales, bailleurs de fonds, organisations de la société civile, migrants et communautés</p>	<p>Les besoins et les droits fondamentaux des bénéficiaires seront protégés, et les services seront appropriés sans créer de préjudice.</p>
<p>Développer des outils régionaux de collecte de données sur la migration de la main-d'œuvre et le trafic d'êtres humains ; y compris la recherche sur la certification et l'adéquation des compétences pour soutenir migration légale.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités guinéennes, CEDEAO, organisations internationales, bailleurs de fonds, universitaires, organisations de la société civile, migrants et communautés</p>	<p>Les acteurs seront mieux à même d'adapter leurs interventions pour protéger les migrants et promouvoir les voies de migration légales. Les employeurs potentiels et les migrants peuvent prendre des décisions plus éclairées sur les opportunités du marché du travail et les normes.</p>

travaux du CNLTPPA et à toutes les initiatives nationales et internationales sur la migration, la traite et le trafic des personnes. Il dispose de ressources humaines compétentes participant aux études, aux recherches sur les migrations, la traite, le trafic de migrants et s'associant à d'autres acteurs pour les consultations et les sessions de renforcement des capacités.

<https://rajgui.org/>



OBJECTIF 03

Lutter contre les mauvais traitements et l'exploitation des migrants dans le cadre du recrutement frauduleux

DIAGNOSTIC

Le recrutement est souvent la première étape de la maltraitance envers les migrants et du trafic d'êtres humains à son point le plus extrême. Cela peut se produire dans le cadre d'un emploi transfrontalier avec des enfants et des adultes, quand les recruteurs font miroiter de fausses possibilités aux candidats. Ils peuvent alors se retrouver en situation de travail forcé, de servitude, de servitude pour dettes et d'autres situations abusives. Bien qu'il existe des cadres juridiques pour lutter contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants, des difficultés subsistent car ces lois et les droits des migrants et victimes sont méconnus pour nombreux acteurs. En outre, le contrôle et l'application des lois existantes sont faibles et des mécanismes conformes sont nécessaires en première ligne (notamment aux frontières). Ainsi, les parties prenantes doivent œuvrer ensemble à la mise en place de mécanismes appropriés pour protéger les travailleurs migrants.



Progrès réalisés

Réalisés par des partenaires MADE Afrique de l'Ouest et hors MADE Afrique de l'Ouest

INITIATIVES →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Mécanismes nationaux de prévention et de répression et amendements au Code de l'enfant (2010), au Code du travail (2014) et au code pénal 323 et 324 (2016)</p> <p>Guinée</p>	<p>Décideurs politiques guinéens</p>	<p>La traite et le trafic d'êtres humains sont désormais des infractions pénales dans la législation guinéenne. La traite des êtres humains est punie d'une peine d'emprisonnement et d'une amende.</p>
<p>Ratification de la Convention relative aux droits de l'enfant (1990), de la Convention de l'ONU sur les travailleurs migrants (2000), du Protocole de Palerme Palermo (2004), du Protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer (2005), de la Convention de l'ONU contre la criminalité transnationale organisée (2005) et adoption du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières</p> <p>Guinée</p>	<p>Décideurs politiques guinéens</p>	<p>La Guinée a adopté un large éventail d'instruments relatifs aux droits humains qui constituent une base de protection.</p>

MESSAGE CLÉ

La traite des êtres humains peut être définie comme suit :

“La traite des êtres humains est le fait de recruter une personne, de la transporter, de la transférer, de l'héberger ou de l'accueillir à des fins d'exploitation dans l'une des circonstances suivantes :

- 1 Soit avec l'emploi de menaces, de contraintes, de violences ou de manœuvres dolosives visant la victime, sa famille ou une personne en relation habituelle avec la victime ;**
- 2 Soit par un ascendant légitime, naturel ou adoptif de cette personne ou par une personne qui a autorité sur elle ou abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions ;**
- 3 Soit par abus d'une situation de vulnérabilité due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, apparente ou connue de son auteur ;**

Progrès réalisés

Réalisés par des partenaires MADE Afrique de l'Ouest et hors MADE Afrique de l'Ouest

INITIATIVES →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Lancement d'un projet régional par Expertise France "Projet d'appui à la lutte contre la traite des êtres humains dans les pays du Golfe de Guinée" (TEH).</p> <p>Outre la Guinée, l'action vise le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Togo, 2019</p>	<p>Décideurs politiques européens, décideurs politiques et autorités guinéens, organisations internationales, organisations de la société civile</p>	<p>Soutenir les actions visant à mettre en œuvre le plan d'action du Comité national de lutte contre la traite des personnes et les pratiques assimilées</p>
<p>Le CNLTPPA et l'ONUUDC ont formé 30 juges et procureurs guinéens à propos de la traite des êtres humains. ¹⁰</p> <p>Conakry, Guinée, 2019</p>	<p>CNLTPPA, ONUUDC, juges et procureurs, autorités guinéennes, organisations de la société civile, organisations internationales</p>	<p>Renforcement des capacités des acteurs de la répression de la traite des personnes.</p>

4 Soit en échange ou par l'octroi d'une rémunération ou de tout autre avantage ou d'une promesse de rémunération ou d'avantage." ¹¹

Cependant, un cadre plus large pour la protection des migrants s'impose afin de prendre en compte les cas de mauvais traitements en dehors de ceux concernant les victimes de la traite des êtres humains, car de nombreuses victimes de mauvais traitement et d'exploitation peuvent ne pas être étiquetées comme telles.

Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Former les agents de la force publique à propos des dispositions du code pénal et des conventions internationales contre les abus et les trafics de migrants liés à un recrutement frauduleux.</p> <p>Court terme</p>	<p>Autorités guinéennes, organisations de la société civile</p>	<p>Meilleure répression des faits de trafic et de traite des êtres humains.</p>
<p>Renforcer la capacité des acteurs de première ligne à identifier les pratiques de recrutement illégales, à signaler les abus et à répondre aux victimes d'abus et d'exploitation.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités guinéennes, organisations internationales, organisations de la société civile, forces de l'ordre, institutions de justice pénale, agents des frontières, inspecteurs du travail, établissements d'enseignement, communautés, professionnels de la santé</p>	<p>Meilleure répression des recruteurs illégaux et des trafiquants. Meilleure identification et soutien accru des victimes de traite et des migrants subissant des mauvais traitements et l'exploitation.</p>

EXEMPLES

- DIADEM : Sénégal- DIADEM Sénégal est une association sénégalaise à but non lucratif dont les actions s'inscrivent dans l'amélioration des conditions de vie des populations et la promotion de dialogues entre différents acteurs pour atteindre cet objectif. Plus particulièrement, dans le cadre global de Migration et Développement elle s'intéresse aux questions de migration, mobilités, éducation et de développement, mais aussi à la promotion de modèles alternatifs de formation professionnelle et de génération d'opportunités d'emplois pour une vie décente. Elle a été officiellement reconnue par l'Etat du Sénégal en 2011 en tant qu'association.**
www.diademsenegal.wordpress.com

Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Associer la société civile et la diaspora guinéenne à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes décentralisés s'attaquant aux causes profondes (en particulier pour les jeunes), des mauvais traitements et de l'exploitation des migrants.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Membres et associations de la diaspora, organisations de la société civile, agences pour l'emploi, bailleurs de fonds, organisations internationales, migrants et communautés</p>	<p>Un développement accru entraînera davantage de possibilités d'éducation et d'emploi et réduira les vulnérabilités.</p>
<p>Assurer la recherche et les données sur les réseaux de recrutement informels liés à la traite d'êtres humains en Guinée afin de renforcer l'application et la protection.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités guinéennes, organisations de la société civile, universitaires, bailleurs de fonds, employeurs, migrants et communautés</p>	<p>Une meilleure compréhension des pratiques de recrutement informel conduira à des interventions plus efficaces pour prévenir la traite d'êtres humains et améliorera les droits humains et le recrutement éthique de main-d'œuvre.</p>

EXEMPLES

- Kafa : Liban – Cette ONG libanaise s'efforce de sensibiliser contre le traitement injuste des travailleurs domestiques migrants et les pratiques du système de Kafala tout en plaidant pour de meilleures protections juridiques et sociales. Leur travail comprend le plaidoyer, la recherche, la sensibilisation, le renforcement des capacités et le soutien communautaire. Plus précisément, ils ont créé des vidéos d'information pour les travailleurs et travailleuses sénégalais.es qui envisagent de travailler au Liban. Il présente les réalités de la traite des travailleurs et travailleuses, des recommandations sur les différentes mesures à prendre pour s'assurer qu'ils bénéficient de pratiques de travail équitables, et ce qu'il faut faire si quelqu'un est victime de la traite.**

<https://www.kafa.org.lb>



OBJECTIF 04

Associer les acteurs nationaux et les collectivités locales aux aspects de migration de travail sûre et de trafic d'êtres humains

DIAGNOSTIC

Si la question de la traite des êtres humains est devenue mieux connue du public ces dernières années, les liens entre celle-ci, l'exploitation des migrants et le recrutement de main-d'œuvre sont moins connus. De nombreux Guinéens ne connaissent pas la différence entre les pratiques de recrutement légales et frauduleuses, ni les risques qui y sont associés. Cela pose problème car le recrutement de travailleurs migrants guinéens passe par les canaux informels, souvent par l'intermédiaire de passeurs et de trafiquants se faisant passer pour de véritables employeurs. Les recruteurs utilisent différentes stratégies telles que le recours à des intermédiaires informels parmi les communautés locales, la contrebande, les réseaux familiaux et amicaux et les médias sociaux (par exemple WhatsApp et Facebook).



Progrès réalisé

Réalisé par des partenaires MADE Afrique de l'Ouest et hors MADE Afrique de l'Ouest

INITIATIVES



ADES "Projet d'appui à la lutte contre les pratiques illégales de recrutement des jeunes migrants, par l'information, la sensibilisation et l'éducation de la jeunesse de Kindia"

Kindia, Guinée, 2018

PARTIES PRENANTES



Membres des communautés, migrants de retour, autorités locales et administratives de Kindia, autorités locales (chefs de quartier), organisations de la société civile, ONG, centres d'enseignement et de formation, médias

RÉSULTATS



3 808 personnes directement touchées par des campagnes de sensibilisation sur les pratiques de recrutement illégales et les réalités de la migration. Les activités comprenaient du porte-à-porte et de la sensibilisation communautaire, des émissions de radio dans les langues locales, des campagnes en ligne, des conférences, des témoignages et des expositions de photos et de documentaires.

MESSAGE CLÉ

"C'est la première fois que je vois ces images insoutenables, que j'entends des témoignages à fendre le cœur.... Ce que je viens vivre ici est loin de ce qu'on nous raconte, merci de lever le voile sur ces recruteurs illégaux qui nous cachent la vérité..."

Participant à une exposition de photos de sensibilisation d'ADES



Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Impliquer les chefs traditionnels (par exemple, les chefs religieux, de village et de district), les élus locaux et les migrants de retour au pays pour qu'ils s'investissent dans les campagnes de sensibilisation.</p> <p>Court terme</p>	<p>Chefs traditionnels, migrants et communautés, responsables locaux et nationaux, organisations de la société civile, organisations internationales, bailleurs de fonds</p>	<p>Les campagnes de sensibilisation et leurs messages seront mieux acceptés par la population cible.</p>
<p>Développer des campagnes de sensibilisation dans les lieux où les enfants et les jeunes sont susceptibles d'être recrutés frauduleusement (par exemple, les médias sociaux, les écoles, les boîtes de nuit).</p> <p>Court terme</p>	<p>Autorités guinéennes, organisations de la société civile, organisations internationales, bailleurs de fonds, migrants et communautés, centres et espaces communautaires, écoles</p>	<p>Plus d'enfants et de jeunes seront informés à propos du recrutement légitime et frauduleux de main-d'œuvre, des risques qui en découlent, ainsi que de leurs droits et possibilités.</p>

EXEMPLES

- ADES : Guinée- Campagnes de sensibilisation, adaptées aux jeunes, sur les risques de migration irrégulière et les droits des migrants dans la région de Kindia.** Ils mobilisent un ensemble diversifié d'acteurs (associations de jeunesse, autorités locales, parents d'enfants victimes, ONG, etc.), puis les amènent à fédérer des actions dont : **Informé et sensibiliser les jeunes et leurs parents ; obtenir le soutien des autorités locales ; mettre en place des unités de surveillance pour prévenir les cas de recrutement illégal ; et encourager la population à dénoncer les recruteurs illégaux de jeunes migrants.**

<https://www.facebook.com/ades.guinee/>

Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Mettre en place des partenariats et former les médias et les journalistes à rendre compte des migrations de manière correcte et sensible aux questions de genre ; établir des réseaux de journalistes sensibilisés aux questions de migration.</p> <p>Court terme</p>	<p>Médias, autorités guinéennes, organisations de la société civile, organisations internationales</p>	<p>Les rapports sur les migrations et le travail d'information du public seront plus précis et plus fréquents.</p>
<p>Sensibiliser les communautés aux droits des migrants dans la région CEDEAO et aux processus impliqués dans le protocole de libre circulation.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités guinéennes, représentants de la CEDEAO, organisations de la société civile, organisations internationales, autorités locales, dirigeants communautaires, migrants et communautés, médias, universitaires</p>	<p>Meilleure connaissance et respect du protocole de libre circulation</p>

- **MENOM : Ghana** – MENOM est une organisation de la société civile de base qui mène des programmes de sensibilisation et de formation pour les médias, les agents des frontières, les voyageurs et les membres de la communauté sur le protocole de libre circulation de la CEDEAO.

<https://www.facebook.com/Media-Network-On-Migration-MENOM-Ghana-257272417815488>

- **Sénégal Troisième acte de décentralisation: Sénégal** – L'Acte III va consacrer l'érection de toutes les communautés rurales en communes pour dissiper les clivages ruraux et urbains. Le département sera érigé en collectivité locale avec une assemblée unique qui prend l'appellation de Conseil départemental.

<http://www.decentralisation.gouv.sn/%E2%80%99acte-iii-de-la-decentralisation>



OBJECTIF 05

Renforcer les services de protection, d'informations de soutien pour les travailleurs migrants et victimes de mauvais traitements et d'exploitation

DIAGNOSTIC

Les migrants ignorent souvent vers qui se tourner pour obtenir des services ou redoutent parfois les conséquences possibles d'une telle démarche. Les approches visant à identifier, soutenir et protéger ces migrants à l'étranger doivent prendre en considération ce besoin et d'autres besoins individuels. Malgré la présence de consulats dans les pays où vivent les migrants guinéens, il reste beaucoup à faire pour renforcer leur rôle et celui des autres, notamment dans les États du Golfe.

Le retour après des expériences migratoires souvent traumatisantes pose de nombreux défis, notamment en raison de certaines stigmatisations (en particulier à l'égard des femmes, compte tenu de la nature des abus et de l'exploitation sexuels), des pressions sociales, de l'isolement et de la vulnérabilité accrue. Il existe de graves lacunes dans l'offre de soutien aux migrants revenant en Guinée, en particulier en ce qui concerne les femmes et les enfants.



Progrès réalisés

Réalisés par des partenaires MADE Afrique de l'Ouest et hors MADE Afrique de l'Ouest

INITIATIVES →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Association guinéenne des assistantes sociales (AGUIAS) est une ONG active en Guinée qui propose des services pour les enfants victimes de trafic et la gestion d'un centre d'accueil enfants orphelins.</p> <p>Conakry, Guinée</p>	<p>ONG locales, régionales, nationales et internationales, organisations de la société civile, gouvernements, ministères, ambassades, universitaires, organisations et délégations internationales, participants ayant vécu la migration, des journalistes, des magistrats, des officiers de police, judiciaires</p>	<p>Les enfants vulnérables, y compris ceux victimes de la traite, peuvent bénéficier de services spécialisés adaptés à leur âge.</p>
<p>National D'Action Humanitaire (SENAH) intervient en cas de situation d'urgence humanitaire et agit au premier plan et en synergie avec l'OIM, dans la réception et l'accompagnement des migrants de retour volontaire ou rapatriés.</p> <p>Guinée</p>	<p>ONG locales, régionales, nationales et internationales, organisations de la société civile, gouvernements, ministères, ambassades, universitaires, organisations et délégations internationales, participants ayant vécu la migration, des journalistes, des magistrats, des officiers de police, judiciaires</p>	<p>Facilite le retour des migrants. Identifie et oriente les victimes de la traite vers des services.</p>

MESSAGE CLÉ

“Avant notre projet, les jeunes migrants de retour avaient honte de leur statut. Pour eux, ils avaient échoué et il était humiliant de dire la vérité”

Membre du personnel d'ADES

Progrès réalisés

Réalisés par des partenaires MADE Afrique de l'Ouest et hors MADE Afrique de l'Ouest

INITIATIVES



Création d'un Haut conseil des Guinéens à l'étranger

PARTIES PRENANTES



Décideurs politiques et autorités guinéens basés dans le monde entier, principalement dans des pays accueillant une importante diaspora guinéenne tels que le Sénégal, l'Angola, le Maroc, la France, et les États-Unis

RÉSULTATS



Bureau provisoire établi à Conakry, mais non encore opérationnel.

MESSAGE CLÉ

Les migrants guinéens, hommes et femmes, sont souvent recrutés à des fins différentes liées à des secteurs spécifiques:

- **Les hommes :** travail physique, construction, agriculture, industrie manufacturière, mines/commerces
- **Les femmes :** travail domestique, exploitation sexuelle, soins de santé, commerce transfrontalier, agriculture
- **Les enfants :** mendicité forcée, agriculture, exploitation minière, exploitation sexuelle à des fins commerciales ¹²



Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Créer des centres nationaux d'information et d'orientation sur les droits des travailleurs migrants, les contrats de travail, la migration sûre et les pratiques trompeuses.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités guinéennes nationales (par exemple, ministère des affaires étrangères), régionales et/ou locales, organisations de la société civile, organisations internationales</p>	<p>Protection accrue des migrants et meilleure sensibilisation des migrants et des communautés aux pratiques trompeuses par le biais de conseils professionnels impartiaux, y compris la révision des contrats de travail internationaux.</p>
<p>Renforcer les capacités d'intervention et les connaissances d'identification des acteurs de première ligne et des consulats en leur fournissant des ressources financières, techniques et humaines, ainsi que des formations pour protéger et soutenir les guinéens à l'étranger. Faire connaître les services que les bureaux consulaires peuvent offrir aux Guinéens à l'étranger.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités guinéennes, organisations internationales, bailleurs de fonds, organisations de la société civile, consulats et ambassades, professionnels de la santé, forces de l'ordre, agents des frontières</p>	<p>L'amélioration de l'offre de services par les acteurs ayant des contacts avec les migrants permettra d'assurer de meilleurs services et une meilleure protection aux migrants. Un plus grand nombre de migrants et d'acteurs se tourneront vers les services consulaires pour obtenir de l'aide.</p>

EXEMPLES

- **Centre Ecoute : Le RAJGUI a mis en place à son siège, un dispositif d'écoute, de conseil et d'accompagnement des migrants de retour victimes ou non de la traite et de trafic animé par un personnel compétent.**

ERIN : Le programme d'action spécifique du réseau européen de réintégration propose une assistance socio-économique de réintégration sous forme de conseils, d'orientation et / ou d'aide à la réintégration aux ressortissants étrangers qui retournent volontairement ou non dans leur pays d'origine ou dans un pays tiers.
<http://erin-iom.belgium.iom.int>

Prochaines étapes

ETAPES CLÉS →	PARTIES PRENANTES →	RÉSULTATS →
<p>Coopérer avec des organisations de la société civile dans les pays de destination et de transit afin de créer des réseaux de services sensibles au genre pour les Guinéens vulnérables à l'étranger.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités guinéennes, organisations de la société civile, institutions religieuses, organisations internationales</p>	<p>Accès accru au soutien et aux services des migrants qui ont été victimes de mauvais traitements et/ou de trafic</p>
<p>Développer des parcours de soutien et réintégration cohérents, tenant compte du genre et de l'enfant, y compris des centres d'accueil informatifs, un soutien psychosocial, communautaire et économique aux victimes et leur famille. S'attaquer aux préjugés frappant les migrants de retour, en particulier concernant les femmes.</p> <p>Moyen terme</p>	<p>Autorités guinéennes, organisations internationales, bailleurs de fonds, organisations de la société civile, dirigeants communautaires, migrants et communautés</p>	<p>Guinéens à l'étranger et de retour auront accès accru à de meilleures informations et à un soutien plus global. Ils seront moins victimes de discrimination et verront leur santé psychosociale s'améliorer.</p>

Remerciements

Cette feuille de route est une production du projet MADE en Afrique de l'Ouest, financé par l'Union européenne. Le projet a été mis en œuvre et géré par ICMC Europe. ICMC Europe remercie les nombreux représentants d'organisations officielles, d'organisations de la société civile, d'organisations internationales, les experts-consultants (Dr Alpha Abdoulaye Diallo, Mr Badara Ndiaye et Daniela Blecha), les migrants et les autres acteurs précieux qui ont pris part à la recherche, aux formations dans le pays et aux réunions multi-acteurs qui ont alimenté cette feuille de route. Nous sommes également redevables envers nos collaborateurs pour leur soutien. Nous remercions enfin l'Union européenne pour sa bonne collaboration.



Contact



Rue Washington 40
1050 Brussels, Belgium

europa@icmc.net

<https://madenetwork.org/md-west-africa>



Bibliographie

- 1 Les réunions multi-acteurs qui ont eu lieu à Dakar et Conakry les 24 et 25 Avril et les 9 et 10 mai 2018, les séminaires tenus à Dakar et Conakry les 22 et 23 janvier et les 5 et 6 février 2019, et le séminaire régional ayant eu lieu du 9 au 13 avril 2019 à Dakar. Ce dernier, organisé en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations, a permis de finaliser ce plan d'action, en partie grâce à l'organisation d'une journée dédiée à la pratique et aux techniques de plaidoyer.
- 2 ICMC Europe (2018). Pratiques de Recrutement des Travailleurs Migrants Guinéens, Conditions de Travail à L'étranger et Politiques Publiques Face à La Traite des Êtres Humains au Trafic de Migrants en Guinée. Disponible sur <https://madenetwork.org/sites/default/files/ICMC%20recherche%20Guin%C3%A9e%20MADE%20WA%202018.pdf>
- 3 Processus de Rabat, Dialogue euro-africain sur la migration et le développement, Déclaration politique et plan d'action de Marrakech, Marrakech, 2 mai 2018.
- 4 U.S. Department of State (2019). 2019 Trafficking in Persons Report: Guinea. Disponible sur <https://www.state.gov/reports/2019-trafficking-in-persons-report-2/guinea>
- 5 UNDESA Migration Statistics (2019). Migrant Stock by Origin and Destination. Disponible sur <https://www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates19.asp>
- 6 World Food Programme (2020). WFP Guiena Country Brief. Disponible sur https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000112927/download/?_ga=2.21433593.394079353.1583751581-1429928220.1582640828 ; UNDP (2019). Human Development Report, Inequalities in Human Development in the 21st Century: Guinea. Disponible sur http://hdr.undp.org/sites/all/themes/hdr_theme/country-notes/GIN.pdf
- 7 ICMC Europe (2018). Pratiques de Recrutement des Travailleurs Migrants Guinéens, Conditions de Travail à L'étranger et Politiques Publiques Face à La Traite des Êtres Humains au Trafic De Migrants en Guinée. Disponible sur <https://madenetwork.org/sites/default/files/ICMC%20recherche%20Guin%C3%A9e%20MADE%20WA%202018.pdf>
- 8 United Nations, Department of Economic and Social Affairs (2018). International Migration Report 2017. United Nations: Geneva ; Awumbila, M., Benneh, Y., Teye, J.K. and Atiim, G. 2014. Across artificial borders: An assessment of labour migration in the ECOWAS region. Brussels: ACP Observatory
- 9 Journal Officiel de la République de Guinée (2017). Disponible sur <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/SERIAL/107330/132066/F1792431346/GIN-107730.pdf>

- 10** United Nations (2019). UNODC Intensifies the Fight Against Trafficking in Persons in Guinea: Judges and Prosecutors Meet to Discuss and Overcome the Challenges of Human Trafficking Cases. Disponible sur https://www.unodc.org/unodc/en/human-trafficking/webstories2018/unodc-intensifies-the-fight-against-trafficking-in-persons-in-guinea_-judges-and-prosecutors-meet-to-discuss-and-overcome-the-challenges-of-human-trafficking-cases.html
- 11** Law No. 2016/059 / AN on the Criminal Code (2016). Disponible sur <http://www.derechos.org/intlaw/doc/gin1.html>
- 12** Department of Labor (2016). Guinea Report. Disponible sur https://www.dol.gov/sites/dolgov/files/ILAB/child_labor_reports/tda2016/Guinea2016Report.pdf